



## LA SÉLECTION DE L'ÉTÉ

### EN BREF

#### André échoit à l'un de ses anciens dirigeants.

Les magasins de chaussures André ne mettront pas la clé sous la porte. Le TC Grenoble a retenu la seule offre en lice pour reprendre cette enseigne centenaire, placée en RJ en avril. A ainsi été désigné François Feijoo, ex-patron d'André de 2005 à 2013 (au sein de Vivarte) et P-dg d'Eram jusqu'en 2019 – il est entouré, dans ce projet, par des investisseurs dont l'identité n'est pas dévoilée. Prévoyant le départ de 188 salariés, elle préserve 221 emplois par la reprise de 55 magasins – sur 180 points de vente en France – et de treize affiliés. Le montant de l'offre est de 7,8 M€, mais la reprise nécessiterait de 12 à 14 M€ au total, selon *Les Echos*. Propriété de Spartoo, qui l'avait rachetée à Vivarte en 2018, l'enseigne avait encaissé 10 M€ de pertes l'an passé (pour un chiffre d'affaires de 100 M€).

**Conseils acquéreur: due diligence financière:** D'Ornano + Co (Raphaëlle d'Ornano, Nicolas Bayle); **juridique:** Depoix Robain & Associés (Nicolas Depoix-Robain)  
• **Conseil juridique cible:** Poulain & Associés (Jean-Paul Poulain, Amandine Rominsky) • **AJ:** FHB (Hélène Bourbouloux, Charlotte Fort), AJ Partenaires (Ludivine Sapin, Didier Blanc-Lapierre)